

Réf.: SEF-PF/2024-093

# **COMPOSITION DES JURYS DE SÉLECTION**

LICENCE PROFESSIONNELLE

Campagne 2024 – 2025

#### Le Président de l'université

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 612-3, VI°;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

Vu les statuts de l'Université de Tours ;

Vu la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université n° DAJ/n°2021-425 ;

Vu la proposition de composition des jurys formulée par la Directrice de L'U.F.R. de Pharmacie,

#### **DÉCIDE**

### Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission en Licence Professionnelle pour l'année universitaire 2024-2025 sont examinées par un jury composé des personnes désignées ci-après :

### MENTION FORMULATION ET CONTRÔLE QUALITÉ DES COSMÉTIQUES

Présidente :

Émilie MUNNIER (MCF)

Membre:

Jennifer FLEURY (CFA)

Alexis VERGER

### MENTION CONTRÔLE QUALITÉ EN BIOTECHNOLOGIES

Président :

Martin SOUCE (MCF)

Membres:

Jennifer FLEURY (CFA)

Katel HERVE (MCF)



# **MENTION DATA-MANAGER CLINIQUE**

Président :

Bruno GIRAUDEAU (PU-PH)

Membres:

Jennifer FLEURY (CFA)

Nathalie GEORGEL (CFA)

Émilie VIERRON (MCF)

## MENTION ÉCO-CONCEPTION DE MATIÈRES NATURELLES COSMÉTIQUES

Présidente :

Leslie BOUDESOCQUE (Pr.)

Membre:

Jennifer FLEURY (CFA)

### Article 2: Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

#### Article 3: Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 9 janvier 2024

Pour le Président de l'Université et par délégation,

Le Vice-président en charge de la formation et de la vie

universitaire

Florent MALRIEU